

Conduite d'une équipe/d'un groupe

Descriptif de module

(Annexe 1 à la directive sur l'examen professionnel des spécialistes de la conduite d'un groupe)

Compétence	Les candidates et les candidats reflètent leur situation dans le groupe, et agissent sur les membres du groupe de manière efficace et efficiente, en s'adaptant à la situation
Attestation de compétence	– Forme: examen oral individuel (entretien portant sur le comportement) basé sur un rapport écrit envoyé préalablement - Les modules Conduite d'une équipe/d'un groupe, Gestion personnelle et Gestion des conflits sont liés quant à leurs contenus. Il est dès lors possible de faire la preuve des compétences relatives à chaque domaine dans un examen combinant les trois modules – Contenu: il est essentiel de pouvoir démontrer ses capacités personnelles. Des questions portant sur le savoir théorique pur ne seront pas posées dans ce cadre. L'évaluation se base sur la description du comportement dans des situations antérieures concrètes
Objectifs pédagogiques	Les candidates et les candidats – sont conscients de leur conception de l'être humain, de leur perception des autres, de leur sensibilité envers les autres, de leur empathie et de leurs rapports avec les autres; – reflètent leur rôle et leur comportement en tant que cadre ou subordonné dans les processus et structures d'une équipe/d'un groupe (passage d'une activité de conduite à une activité de collaboration dans leur équipe ou avec une équipe à laquelle ils sont subordonnés) et agissent conformément à leur rôle ou mission; – motivent les membres de leur équipe/groupe et créent un environnement ayant une influence positive sur leur capacité à s'auto-motiver; – disposent de techniques de conduite et les utilisent en tenant compte de la situation et de la mission; – font passer des ordres/directives même en cas de résistance; donnent des missions claires et ciblées et s'assurent de leur mise en œuvre; – préparent des séances d'équipe/de groupe, les dirigent en tenant compte de la mission et les évaluent; – confrontent les conceptions portant sur les valeurs individuelles avec celles portant sur les valeurs de l'entreprise; – évaluent les performances et le comportement au travail des collaborateurs de leur équipe/groupe de manière individuelle et collective;

- conduisent des entretiens avec les collaborateurs et prennent les mesures qui s'imposent;
- sont conscients des chances et des risques qui sont liés aux structures d'équipes ou de groupes, ainsi qu'aux structures de conduite décentralisées;
- transfèrent les enseignements importants de la conduite d'une équipe/d'un groupe dans leur propre activité de conduite;
- sont conscients de leur responsabilité dans le processus d'amélioration continue et y contribuent de manière conséquente

Validation

Le module Conduite d'une équipe/d'un groupe est reconnu par l'Association Suisse pour la Formation des Cadres ASFC dans le processus de qualification qui mène au Brevet fédéral de Spécialiste de la conduite d'un groupe

Contenus

- Conception de l'être humain, représentation de l'être humain, valeurs personnelles, valeurs de l'entreprise
- Perception des autres
- Empathie/relations avec les autres
- Environnement de conduite (facteurs d'influence externes et internes)
- Valeurs (responsabilité, durabilité, culture d'entreprise)
- Structures de groupe/processus de groupe/dynamique de groupe
- Rôle/rôles au sein de l'équipe/comportements spécifiques au sein de l'équipe
- Conduite de structures décentralisées (p. ex. travail à domicile, sur différents sites, service extérieur)
- Motivation/auto-motivation/démotivation
- Techniques de conduite, technique de commandement
- Prises de décisions/attribution de tâches
- Capacité à s'imposer
- Préparation, conduite et évaluation de séances d'équipe
- Evaluation des collaborateurs, conduite d'entretiens avec les collaborateurs
- Transfert des enseignements dans la propre activité de conduite

Durée d'apprentissage recommandée	50 heures
Validité pour l'admission à l'examen professionnel fédéral	8 ans à partir de l'obtention de l'attestation de compétence
Remarques	La tenue d'un journal d'apprentissage est recommandée. Pour l'attestation de compétence, font foi: – le Fil rouge pour les attestations de compétence dans les modules de Leadership au niveau du certificat (niveau 1 de la formation des cadres ASFC) – les Directives sur les examens modulaires et l'octroi des attestations de modules propres à la formation des cadres ASFC